

Brève histoire du rébus français, suivie de quelques exemples de rébus pour la plupart inédits

« Dans le deuxième véhicule de police, un rictus découvrait les dents de l'inspecteur John Rebus. »
Ian RANKIN, *Ainsi saigne-t-il. Une enquête de l'inspecteur Rebus. Traduit de l'anglais (Écosse) par Isabelle Maillet*, Paris, Éditions du Rocher, 2000.

Parmi les nombreuses questions suscitées par le mot de rébus, la première et la plus naïve est celle de sa prononciation en français. On sait qu'aujourd'hui, à force de ne point se réciter d'anciens textes, rimés ou non, le son originel des mots est quasiment oublié. Aussi ceux qui savent leurs lettres et qui se croient malins se sentent-ils souvent obligés de les prononcer toutes, spécialement les finales (Mermose pour Mermoz, Raoux pour Raoux, Foreste pour Forest ou Forêt, etc.), alors qu'elles ne sont que des petites moraines laissées dans l'orthographe française par le vieux glacier des accents superposés. Les noms propres particulièrement sont massacrés, mais les noms communs souffrent aussi (qui aujourd'hui, lisant le mot « cric », le prononce « cri » et non pas « crique »?). Il faut reconnaître que le français a accumulé les élisions, notamment dans sa prononciation d'oil, tout en ayant une horreur sacrée de l'hiatus, du moins autrefois, qui le faisait prononcer avec acharnement les consonnes finales quand le mot suivant commençait par une voyelle, et ajoutait même parfois une consonne incongrue pour faciliter les transitions; d'où les « Vas-y coco ! » et le « bal des Quat'z-Arts ». (Comme toutes les règles, celle-ci n'est pas absolue¹.)

La question peut paraître oiseuse. Elle ne l'est pas. Qui n'a pas conscience de la prononciation du mot et donc de son histoire aura de la difficulté, quelle que soit sa capacité de déduction, à déchiffrer un rébus d'époque. Il resterait interdit devant l'image de deux fouets, comme dans le rébus qui, en 1513, salua la mort d'Anne de Bretagne², s'il ne savait pas que le mot fois se prononçait fouet jusqu'à une date récente, de même que le mot roi pouvait prendre la forme d'un rouet³.

Doit-on prononcer rébus comme abus, obus, rebut ou zébus? Ou bien comme autobus, gibus, quitus? Affecter de dire « autobu » serait non seulement ridicule

mais démontrerait l'ignorance de l'origine latine du mot « bus », abréviation d'*omnibus*, datif pluriel de l'adjectif *omnis* (tout un chacun), signifiant que le véhicule en question est « pour tous »⁴.

À ce propos, il me revient en mémoire le titre d'une éphémère revue artistique, *L'Omnibus de Corinthe*⁵, subtil à-peu-près d'un proverbe gréco-latin : *Non licet omnibus adire Corinthum* (« Il n'est pas permis à tout le monde d'entrer à Corinthe », pour signifier qu'il y a des lieux où il faut montrer patte blanche ou portefeuille garni. En revanche, il est très facile de se rendre de La Rochelle à l'île de Ré en empruntant le Ré-Bus.)

Car les grands hommes, comme les petits, ne rechignent pas au calembour, quoi qu'ils en disent. Je pourrais me contenter de renvoyer à Victor Hugo qui, tout en mettant dans la bouche d'un de ses personnages une définition du calembour assez vulgaire pour être citée sans cesse, « la fiente de l'esprit qui vole », en fait un usage immodéré⁶. Mais il y a longtemps que je voulais dénoncer (quelqu'un peut-être l'aura déjà fait) Jean-Paul Sartre. Non pas pour avoir prénommé Antoine le héros de *La Nausée* sous prétexte qu'il avait des visions mélancoliques dignes de saint Antoine⁷; ni pour avoir appelé « mon cher Castor » Simone, dont le patronyme prononcé à l'américaine se disait à peu près « beaver », soit non seulement castor mais aussi, outre-Atlantique, cette partie intime du corps féminin auquel les Français donnent le nom d'un félin presque domestique; mais pour avoir baptisé Garcin le personnage principal de *Huis clos* (1944); Sartre pensait évidemment à Lazare, le ressuscité, mais c'était trop voyant et il a préféré Garcin (à cause de Gare Saint-Lazare⁸).

Cependant le rébus n'est pas le calembour⁹. C'est juste un voisin. Revenons à nos moutons, diraient en chœur Panurge et Tabourot des Accords (en prononçant mouton, et non moutonsss comme Topaze pour son tapir récalcitrant).

Prononcer rébus comme autobus peut, d'une certaine façon, se justifier (à condition de l'écrire sans accent : rebus). En effet, un des premiers auteurs à se préoccuper de l'étymologie du mot, Gilles Ménage, dans ses *Origines de la langue française* (1650), prétend que les rébus de Picardie se nomment ainsi parce qu'autrefois, en Picardie, les clercs de la basoche

1. – Voir par exemple Danielle Trudeau, *Les Inventeurs du bon usage*, Paris, Éditions de Minuit, 1995.

2. – Ce rébus est reproduit à différentes occasions; sous la forme d'un dessin à la plume, il figure dans le ms. Français 20070, f. 1.

3. – Voir l'« Édit du carême en rébus » publié par Jacques Langlois au début du XVIII^e siècle, *infra* n° 21.

4. – On prendra garde cependant que, comme me l'a rappelé Valérie Tesnière, Raymond Queneau, dans ses paragraphes « Le côté subjectif » (« ces immondes autubi ») et « Latin de cuisine » (« autubi passebant completi ») de ses *Exercices de style* (Paris, Gallimard, 1947) abuse en barbare de la latinité du mot.

5. – *L'Omnibus de Corinthe. Véhicule illustré des idées générales* (treize numéros, d'octobre 1893 à février 1899). Le fondateur en est l'écrivain et artiste Marc Mouclier (1866-1948).

6. – Voir Jean Cazeneuve, de l'Institut, *Du calembour au mot d'esprit*, Paris, Éditions du Rocher, 1996.

7. – Maxime Préaud, *Mélancolies*, Paris, Herrscher, 1982, p. 53.

8. – Saint Lazare, qui était ressuscité sans crier gare, comme le rappelle Patrice Delbourg, *Demandez nos calembours, demandez nos exquis mots*, Paris, Le Cherche midi, 1997.

9. – Je renvoie au stylo habile de Patrice Delbourg, *op. cit.* Et l'on verra un peu plus loin, dans l'article de Lauren Gillet sur les almanachs, comment les prédécesseurs de nos grands communicateurs ont su parfois utiliser le calembour illustré à des fins de propagande.

10. – Cité notamment par La Curne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Paris, H. Champion, 1881.

11. – C'est le cas de Marcel Bernasconi, *Histoire des énigmes*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1087, 1964, in-16, 128 p. Mais on la trouve aussi sur une estampe populaire publiée à la fin de 1715 à Paris et que je décris plus loin (n° 10).

12. – Octave Thorel, « Les rébus de Picardie. Étude historique et philologique », *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 4^e série, t. IV, 1903, p. 499-700.

13. – Le *Französisches etymologisches Wörterbuch*, t. 10, 287 a, mentionne une définition de 1537 : « Pièce satirique composée pour le carnaval. »

14. – Cité par Huguet, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, 1934, et repris par le *Trésor de la langue française*, 1990.

15. – *Rébus de la Renaissance : des images qui parlent*. 1. *Histoire du rébus*, par Jean-Claude Margolin ; 2. *Rébus de Picardie : les manuscrits f. Fr. 5658 et 1600 de la Bibliothèque nationale*, éd. et commentaires par Jean Céard, Paris, Maisonneuve et Larose, 1986, 2 vol. Jean-Claude Margolin avait déjà donné une longue étude, « Les rébus au XVI^e siècle : histoire et structure », *Revue des sciences humaines*, n° 179 (juillet-septembre 1980), p. 23-46.

16. – Pierre Guiraud, *Les Jeux de mots*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1656, 1976.

17. – *Le Monde à l'envers. Étude de Frédéric Tristan ; essai d'iconologie* par Maurice Lever, Paris, Hachette, 1980.

18. – Étienne Tabourot, *Les Bigarrures du Seigneur des Accordz*, Paris, Jean Richer, 1583, p. 15 v°.

19. – Gérard Collin-Thiébaud, Nancy, Dole, Paris, coll. « reConnaitre », 2003.

20. – *Rébus de la Renaissance*, op. cit., p. 278.

21. – Gérard Collin-Thiébaud, op. cit.

22. – É. Tabourot, op. cit., p. 8.

faisaient tous les ans des libelles (à tendance carnavalesque, doit-on supposer) qu'ils appelaient « *de rebus quæ geruntur* », expression latine que l'on peut traduire par : « à propos des choses qui se passent ». Les Picards, il est vrai, avaient une réputation bien établie d'amateurs de rébus, dont Brantôme se fait l'écho, dans sa vie du connétable de Montmorency : « Ceux de la ville d'Arras en Artois ont esté de grands causeurs, de tout temps, et les appelloit hauguineurs, et font des rencontres qu'on appelle des rebus d'Arras¹⁰. » Il n'est pas bien clair si les rébus en question sont des rébus tels qu'on les connaît aujourd'hui, ou de simples blagues, fantaisies carnavalesques ou jeux de mots. On se rappellera en effet le mot célèbre à propos du siège (ou des sièges) d'Arras, selon lequel les Espagnols prendraient Arras (prononcer Arra) quand les rats mangeraient les chats.

Si toutes les étymologies proposées par Ménage ne sont pas sans fondement, il semble que celle-ci l'était. Mais elle a perduré (et d'indiscrets érudits l'annoncent encore parfois¹¹) au moins jusqu'au remarquable travail d'Octave Thorel sur les rébus de Picardie¹². Thorel conteste l'opinion de Ménage en s'appuyant sur l'absence totale constatée par lui-même en Picardie de traces d'une basoche et de libelles traitant *de rebus quæ geruntur*. Même si c'était le cas, la persistance d'une forme latine comme *rebus* (ablatif pluriel du mot *res*) dans la langue française serait extrêmement suspecte.

En contrepartie, Octave Thorel fait une proposition qui n'est pas indigne d'intérêt, suggérant que rébus pourrait être dérivé d'une racine germanique « *hriba* », donnant « rib » en français, d'où les mots de ribaud, ribote, ribambelle (il aurait pu ajouter ribouldingue). Il déclare avoir entendu des ouvriers prononcer « ribu » un mot qui signifie sornettes, et que les matelots appellent ribus des chansons à tiroir. Le mot de rébus signifierait donc, selon lui, une « joyuseté », et la relation permanente, avant le XX^e siècle en tout cas, qu'entretient le rébus avec le carnaval¹³ ne le contredit pas, même si elle ne contredit pas non plus l'opinion de Ménage. Thorel ne le fait pas, mais il aurait pu lui aussi appeler à la rescousse Brantôme qui, parlant du maréchal de Biron, déclare qu'il n'avait pas manqué de « faire de grands rebus et des fautes¹⁴ ». Rébus signifierait alors bévée, ou gaffe, ce qui va dans son sens.

Cependant Jean-Claude Margolin, dans son *Histoire du rébus* (avec un accent), rejette, pour des raisons peu claires (et peut-être parce que les exemples de Thorel ne sont pas aisément vérifiables), cette séduisante hypothèse¹⁵. Il lui préfère, quoique sans enthousiasme véritable, celle proposée par Pierre Guiraud dans son étude sur les jeux de mots¹⁶, qui rapproche rébus de rebours (comme dans les expressions « à rebours », « au rebours de »), arguant que le mot était parfois écrit « rebous » au XVI^e siècle, sans doute (selon moi) comme il était prononcé. Et Margolin d'évoquer « le monde à rebours », thème

populaire généralement traduit en images montrant, par exemple, des lapins tenant par les oreilles des cadavres de chasseurs, ou l'âne monté sur les épaules du meunier, toutes manifestations d'une vengeance rêvée du petit peuple sur le gros. Mais, outre qu'on ne lit guère les rébus à rebours, sauf cas particulier, on ne prononce pas, que je sache, rebours ré-bours, l'e muet ayant plutôt tendance à s'éliider en r'bours. Margolin était sans doute influencé, au moment où il écrivait, par la parution récente du livre de Frédéric Tristan sur le thème du monde à l'envers¹⁷.

Aussi, pour l'instant, l'hypothèse de Thorel garde-t-elle ma préférence. Il conviendrait alors d'écrire « rébus » et de prononcer « rébu ». D'ailleurs, tout en étant convaincu lui-même de l'origine latine du mot (sans se l'expliquer), Tabourot « amuit » sans difficulté son s final lorsqu'il forme le néologisme (ou du moins la nouvelle acception) à double entente de « rebuffer » ou « rebuffer » pour dire « faire des rébus »¹⁸. J'avoue malgré tout ne pas savoir trop quoi faire du « resbuz » proposé par Geoffroy Tory dans son *Champfleury* de 1529.

J'ai rencontré cependant, mais une seule fois, une autre hypothèse savante, dans un catalogue du musée des Beaux-Arts de Nancy consacré à Gérard Collin-Thiébaud¹⁹, pour qui le rébus est une forme d'expression. L'artiste lui-même y déclare sans ambages ni référence (p. 64) que « le mot « rébus » vient de l'expression *non verbis, sed rebus* (non dans les mots, mais dans les choses) ». Voilà qui mérite réflexion.

Après avoir fait semblant de résoudre les questions de la prononciation et, conséquemment, de l'étymologie du mot rébus, il convient maintenant de tenter de le définir. C'est un peu plus facile.

La définition la plus savante est donnée par Jean-Claude Margolin²⁰ : « Le rébus est toujours un assemblage d'images et de signes graphiques dont l'expression phonétique produit des mots et une unité de sens sous la forme d'une phrase. » Elle est cependant peut-être un peu dense, voire trop synthétique, pour être aisément compréhensible. Je lui préférerais peut-être celle-ci, issue du catalogue déjà cité consacré à Collin-Thiébaud, bien qu'elle contienne quelques éléments discutables : « Les rébus, jeu d'esprit très populaire aux XVIII^e et XIX^e siècles, empruntent l'art d'écrire des peuples ignorant l'alphabet, exprimant des mots, des phrases, par des figures d'objets ou des arrangements dont les noms offrent à l'oreille une ressemblance avec les mots ou les phrases que l'on veut exprimer (homonymie, homophonie)²¹. »

La définition que proposait Tabourot dans son chapitre « Des rebus de Picardie²² », pour être plus alambiquée, revenait à peu près au même : « On avait trouvé une façon de devises par seules peintures, qu'on avait coutume d'appeler des Rebus, laquelle pourrait ainsi se définir : que ce sont peintures de diverses choses ordinairement connues, lesquelles proférées de suite sans article [?] font un certain

langage ; ou, plus brièvement, que ce sont équivoques de la peinture à la parole. »

Entre les deux ou trois se situe la définition donnée aux *Mémoires* de Trévoux²³ par le père Bouhours : « C'est une figure énigmatique composée de peintures ou de lettres, lesquelles par leur action, par leur arrangement, par leur nombre, par leur couleur, ou autrement, expriment un mot, un nom, un sentiment ou quelque autre chose. Par exemple, pour signifier *Vieux parchemin*, on peint un vieillard qui chemine appuyé sur son bâton. Pour exprimer ces paroles, *entre six & sept j'ay grand appetit*, on a mis entre les deux chiffres 6. & 7. un grand G. & un petit a en cette maniere : 6. G. a. 7. » Bouhours a le mérite de détailler certains des procédés de formation du rébus (c'est nous cependant qui fournissons les exemples suivants) : les figures peuvent agir (« la bonne Annie verre sert », par exemple) ; elles peuvent être disposées de diverses façons et leur nombre peut jouer un rôle : OOOOO font « six orangers » (six O rangés), ou « ciseaux rangés » ; une couronne ornée de dix points et accompagnée de sept (prononcer « sé ») pensées (les fleurs) se comprend : « Dans la Cour on ne dit point ses pensées » ; enfin la couleur peut avoir une incidence : une lettre I majuscule peinte en vert devient « un grand hiver ». Etc.

Beaucoup de jeux d'images sont immédiatement compréhensibles ; il suffit de renvoyer à la multitude de dessins humoristiques autrefois sous-titrés : *Sans parole*. Et il y a des jeux d'équivoques, comme les personnages arcimboliques ou les paysages anthropomorphes, les illusions d'optique telles que les Hogarth, Dalí et autres Escher ont su en manipuler. La devinette imagée (où est le chasseur ? où est le lapin ?) participe de cette catégorie. Et puis il y a beaucoup d'images énigmatiques, parfois tellement complexes que la solution complète n'en est pas encore trouvée (*Melencolia I* de Dürer, *La Femme à la souricière* de Claude Mellan, etc.). L'explication, si elle existe, tient aux relations formelles entre les figures, à leur disposition dans l'image ; elle exige souvent un long commentaire.

Le rébus, dans sa forme basique, est tout à fait autre chose. En effet, l'image n'a aucune cohérence interne apparente : un cheval, une alouette... La seule obligation pour le créateur de rébus est l'ordre des figures qui doivent être lues comme les mots d'une phrase, ce qui nécessite une disposition de gauche à droite (dans le rébus occidental). Mais c'est cette incohérence immédiate, ce choc visuel entre des éléments disparates, qui fait tout le charme plastique et intellectuel du rébus. Notons toutefois que la lecture du rébus ne se fait en général que dans une seule langue²⁴.

Remarquons encore que, dans le rébus, l'image ne remplace pas un mot, mais le son de ce mot ; il arrive, notamment dans le cas des monosyllabes, comme « haie » ou « pas », que le mot entier coïncide avec son son, mais c'est, justement, une coïncidence. Aussi ne

pourra-t-on pas considérer comme des rébus les jeux éducatifs dans lesquels, pour faire comprendre en amusant, un objet, un animal ou une figure humaine sont intégrés dans le corps d'un texte : en effet, ils y sont pour eux-mêmes et non pour le son que l'on produit en les nommant. Ainsi en est-il de *Roti-cochon* ou *Methode très facile pour bien apprendre les enfants à lire*²⁵ (Dijon, fin XVII^e siècle) ou des « bibles hiéroglyphiques »²⁶. Certains rébus des origines, cependant, mélangent un peu les genres ; ainsi, un rébus inclus dans un livre d'heures publié par Guillaume Godard vers 1513, propose la phrase : « Saluons Marie priant Jésus en croix » ; les cinq derniers mots ne sont pas décomposés en syllabes mais représentés par une sainte femme agenouillée et un Christ en croix²⁷.

Il est certains rébus particuliers, qui n'utilisent pas d'images au sens propre du terme, mais seulement des lettres, des mots ou des chiffres, parfois indépendamment de leur son, et faisant appel à des astuces qui ne sont pas, elles, clairement distinguées. Si l'on n'a aucune expérience de ce genre d'exercice, la solution ne peut qu'échapper : ainsi, pour prendre un exemple simple, « ~~K~~ » ne peut se lire que « K barré » (cabaret) et non pas « K rayé » ni « K biffé », qui n'auraient aucun sens. On est alors dans le domaine du logogriphe davantage que dans celui du rébus, encore que les deux puissent se mêler parfois. Selon le père Bouhours déjà cité, le logogriphe fonctionne « sur les différentes manières de cacher un mot en retranchant ou en divisant ses lettres. Par exemple si vous prenez tout entier le mot d'*ovis* qui signifie [en latin] une brebis, vous direz, elle est foible d'elle-même, mais si vous lui coupez la tête, c'est-à-dire si vous ôtez la première lettre, ce n'est que force ; parce que l'o étant retranché, il ne reste que vis qui signifie force. » La science du logogriphe n'a pas de limite, ce dont est la preuve l'exemple suivant, tellement célèbre qu'on en ignore l'origine :

« LE NONDAS A BASÉ CHEZ SON N »
LE GRND

soit : « Le jeune Épaminondas a baisé Sophie sur le grand sofa chez son oncle Sophocle », que l'on résout ainsi : « LE je n'ai pas mis NONDAS [en tout cas je l'ai rayé] A BAISÉ (sauf I) sur LE GRAND (sauf A) chez son ONCLE (sauf OCLE). »

Dans la plupart des cas, cependant, la solution est toute simple : G. A. C. O. B. I. A. L. N., qu'on voit chez Oudry, se lit aisément : « J'ai assez obéi à Hélène », ou encore ce : L. A. K. C. I. R. un O (« Elle a cassé hier un os ») que l'on trouve noté dans un document de la collection Tralage²⁸ comme appartenant à un petit recueil de *Rebus galands & nouveaux* de la même espèce. Jean-Nicolas de Tralage étant décédé en 1699, ces jeux datent au plus tard de la fin du XVII^e siècle.

Mais il arrive aussi à l'auteur de rébus d'être contraint d'utiliser des lettres (pour leur son) et même parfois des mots entiers ou des fragments de mot, et de les mêler plus ou moins habilement à des images. D'où, parfois, une certaine hésitation entre logogriphe

23. – Sept.-oct. 1701, p. 170-194.
24. – Comme l'observe Michel Butor, *Les Mots dans la peinture*, Genève, Skira, 1969, p. 86.
25. – Voir Sabine Coron, *Livres en bouche : cinq siècles d'art culinaire français, du XIV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Bibliothèque nationale de France Hermann, 2001 (expo. Paris, bibliothèque de l' Arsenal, 21 novembre 2001 – 17 février 2002).
26. – Ségolène Le Mène et Isabelle Saint-Martin, « Les bibles hiéroglyphiques, entre le rébus et l'emblème : un cas de pédagogie par l'image dans la culture anglophone », *Interfaces*, n° 15 (1999), p. 61-79 ; I. Saint-Martin, *Voir, Savoir, Croire. Catéchismes et pédagogie par l'image au XIX^e siècle*, Paris, H. Champion, 2003.
27. – Voir ci-après le n° 3.
28. – BNF, bibliothèque de l' Arsenal, Ms. 6541, f. 81.

29. - Bergame, Accademia Carrara; voir Carlo Pirovano, *Lotto*, Milan, Electa, 2002. On se rappellera aussi les jeux des armoiries parlantes. Voir ci-après l'article de Michel Pastoureau.

30. - Cinq ou six exemples repérés dans le seul Paul Lacombe, *Livres d'heures imprimés aux xv^e et xvi^e siècles conservés dans les bibliothèques publiques de Paris. Catalogue*, Paris, Imprimerie nationale, 1907.

31. - Voir ci-après n^{os} 7 et 8.

32. - *Philosophie des images énigmatiques*, Lyon, 1694.

33. - Ms. Fr. 20070, f. 2. Voir ci-après n^o 1.

34. - Voir ci-après n^o 6.

35. - Voir ci-après n^o 9.

36. - Alexandre de Vesme et Phyllis Dearborn Massar, *Stefano Della Bella*, New York, 1971, n^{os} 688 et 689.

37. - BNF, Est., B 3a, rés.; elle a été publiée par Caroline Joubert, *Stefano Della Bella*, Caen, musée des Beaux-Arts, 1998, p. 91, n^o 32 (cat. de l'exposition, 4 juillet - 5 oct. 1998).

38. - BNF, Mss., Fr. 20864, p. 63-65. Merci à Thierry Depaulis de m'avoir fait connaître ce document. Le Larousse du xix^e siècle (art. « bibus ») donne les vers à Chaulieu, l'ami de La Fare.

39. - Voir ci-après n^{os} 18 à 23.

40. - Voir ci-après l'article de Jean-Gérald Castex.

41. - Pour ce qui concerne les jeux de mots, les académiciens d'aujourd'hui sont heureusement plus laxistes, si l'on en croit Félicien Marceau, *La Fille du pharaon : fables*, Paris, Mercure de France, 1998.

42. - Voir ci-après l'article de Valérie Sueur sur la rébusomanie.

43. - Notamment celles produites par la manufacture de Creil.

44. - Clare Le Corbeiller et Linda H. Roth, *French Eighteenth-Century Porcelain at the Wadsworth Atheneum. The J. Pierpont Morgan Collection*, Hartford, The Wadsworth Atheneum, 2000, p. 231-245.

et rébus pour désigner l'objet du jeu, ce dont témoignent certaines estampes publiées à Paris au début du xviii^e siècle que nous décrivons plus loin.

Dans son *Histoire du rébus*, Jean-Claude Margolin traite abondamment des origines, et spécialement des « rébus de Picardie » médiévaux, datables de la fin du xv^e siècle, puis saute presque directement aux rébus parfois niais, parfois extrêmement sophistiqués, du xix^e siècle, comme si l'âge classique et le siècle des Lumières avaient été épargnés par la « rébusomanie ». Ce n'est pas le cas. Il est vrai qu'il y en a relativement peu qui subsistent, pour des raisons difficiles à déterminer mais qui tiennent sans doute en grande partie à la destination populaire de ces images, qualité qui ne favorise pas leur conservation par les amateurs d'estampes.

On en rencontre toutefois suffisamment d'exemples aux xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles pour se rendre compte du caractère apparemment sinusoïdal de la mode du rébus. Comme la plupart des jeux de société, le rébus amuse un temps, puis lasse. On l'oublie un moment, souvent la durée d'une génération, puis il renaît avec le même provisoire succès, jusqu'à ce que la répétition et la sophistication l'usent à nouveau.

Ainsi Rabelais, dans son *Gargantua*, se plaint-il, ou feint-il de le faire, de l'abus des rébus, et des « transporteurs de mots » qui les composent, comme s'il répugnait à ce genre de divertissement. Jean-Claude Margolin montre bien ce qu'il y a de coquetterie dans les propos de l'humaniste et de plusieurs de ses confrères, soucieux de ne pas voir profaner en blagues de taverne la science hiéroglyphique des anciens Égyptiens. Cela n'empêche que le fonctionnement des prétendues blagues et de la prétendue science est à peu près identique : il s'agit toujours de jeux de mots en images. On se rappellera le rébus bien innocent, mais joli, inventé par le peintre vénitien Lorenzo Lotto pour le portrait de Lucina Bembrati (vers 1518), dans le ciel duquel le mot « *CI* » broche sur un croissant de lune, pour dire : [LU-] « *CI* » [-NA] ²⁹.

Dans le premier tiers du xvii^e siècle, la mode était donc au rébus, comme elle l'était à la fin du siècle précédent avec les rébus dits de Picardie. On y jouait, fort sérieusement, voire pieusement, dans les livres d'heures : du moins chez les libraires parisiens Jean de Brie et Guillaume Godard, entre 1512 et 1516 ³⁰. En 1583, lorsque Tabourot des Accords fait paraître ses *Bigarrures*, il semble vouloir faire redécouvrir le rébus à ses concitoyens : « Sur toutes les follastres inventions du temps passé, écrit-il, j'entends depuis environ trois ou quatre cens ans en ça, on avoit trouvé une façon de devise par seules peintures qu'on souloit appeler des Rebus »; et d'ajouter : « Or ces subtilitez ont esté de long temps en vogue, & non de moindre reputation que les Hieroglyphiques des Ægyptiens envers nous, de sorte qu'il n'estoit pas fils de bonne mere qui ne s'en mesloit. Mais depuis que les bonnes lettres ont eu bruit en France, cela s'est je ne sçay comment perdu, qu'à grand peine la memoire en est elle demeurée. »

Mais là encore, il s'agit de coquetterie. Tabourot pouvait difficilement ignorer les *Rébus sur les misères de la France*, publiés (et republiés) par les Leclerc, éditeurs d'images à Paris, et que l'on peut dater, dans leur première occurrence, de 1545 pour l'un et du règne d'Henri III (1574-1589) pour l'autre ³¹. Ces sujets passés de mode sont cependant réédités sans doute à plusieurs reprises, l'un jusqu'en 1613, l'autre jusque dans les années 1620.

Ces rébus à destination populaire sont pour nous, lecteurs d'aujourd'hui, particulièrement difficiles à saisir car ils nous demandent parfois autant d'érudition, quoique dans un genre différent, que les machineries subtiles d'un Claude-François Ménestrier, selon lequel ils « sont plus en usage parmi le peuple que parmi les honnêtes gens et plus proches des enseignes des cabarets [allusion sans doute à la plus fameuse des enseignes calembourgeoises, « Au Lion d'or », i. e. « Au lit on dort »] que des décorations ingénieuses ³² ». Fort heureusement les éditeurs de ces feuilles n'ont qu'une confiance réduite dans la sagacité de leurs lecteurs; aussi fournissent-ils souvent la solution de l'énigme. Ce n'est malheureusement pas le cas d'une planche anonyme gravée en bois, dont une épreuve, peut-être unique, est conservée au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France ³³. Française, et probablement parisienne, elle date de la même époque que l'adresse en rébus d'un livre d'heures publié par Pierre Ricoart, à Paris ³⁴.

C'est en revanche le cas d'une planche publiée au milieu du xvii^e siècle (à une date indéterminée, vers 1660) par Jacques Lagniet ³⁵. Mais ce n'est pas celui des rébus merveilleusement composés et gravés pour des écrans par le Florentin Stefano Della Bella ³⁶, qui sortent cependant de notre petite étude car pensés et réalisés en italien, alors que nous nous limitons ici à la France. Ils seraient datables, selon les catalographes, de la fin des années 1640. Toutefois, le département des Estampes possède encore une lettre écrite en rébus par le même Stefano Della Bella ³⁷, adressée à un destinataire inconnu, datée du 3 février 1656; on y trouve la phrase suivante, qui mérite d'être notée : *Ma in questo tempo di Carnevale [c'est moi qui souligne] non pretermetto mandarla regali, accio passi due ore con gli amici* (« Mais en cette période de Carnaval, je ne puis manquer de vous adresser des présents pour passer quelques heures avec vos amis »).

Il semble que la deuxième moitié du règne de Louis XIV ne soit pas favorable à la production de rébus. Il est vrai que ce n'est pas une période très gaie. Malgré tout, une lettre du marquis de La Fare à la princesse de Conti, datée du 15 mars 1703 (encore en période de carnaval), veut la mettre en garde contre la rébusomanie, ce qui laisse entendre qu'elle trottait toujours : « Princesse quittez donc locogrifes [*sic*], Rébus, / Ce sont les vrais efforts des esprits de Bibus / Songez qu'en vous la parole / Ne doit estre simplement / Que le gracieux symbole / De ce que vous pensez si délicatement ³⁸ [...] ».

Mais le règne suivant voit immédiatement reflorir le rébus, soit à destination populaire, comme en témoignent les feuilles publiées par Jacques Langlois pour le carnaval de 1716³⁹, ou, vers le même temps, celles publiées par Jacques Chiquet et Jean-Baptiste Crépy, soit à destination plus relevée ainsi que le fait croire le livret gravé par Jean-Baptiste Oudry à l'attention de la duchesse de Berry, fille du Régent⁴⁰. Cela n'empêche que le rébus soit mal considéré dans les hauts lieux communs de la littérature, ainsi qu'on peut le déduire des exemples proposés par l'Académie française dans l'édition de 1718 de son *Dictionnaire* : « Un rébus de Picardie; un vieux rébus; faire des rébus; la plupart des rébus sont mauvais » (on aura noté que *rébus* est écrit avec un accent); les rédacteurs ajoutent que ce mot « se prend figurativement pour toutes sortes de mauvaises plaisanteries et de mauvais jeux de mots⁴¹ » (c'est moi qui souligne).

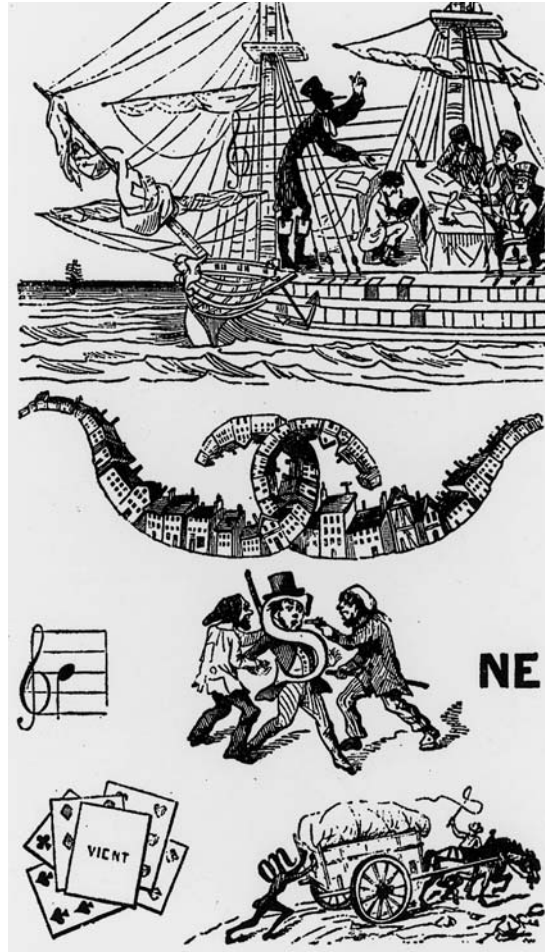
Entre la Régence et la Révolution, il semble que le rébus se fasse plus rare. Cependant on le rencontre sur une paire d'éventails dont les images sont publiées vers 1732. Puis il réapparaît en 1790, avec les assignats. On voit à quel point le son des mots joue dans l'esprit populaire français : « assignat » est immédiatement traduit en « A cygne A », ce qui permet une jolie composition graphique; il suffira de dessiner un prêtre au-dessous pour avoir un « assignat sur le clergé ».

La folie du rébus court pendant tout le XIX^e siècle⁴², et on le retrouve jusque sur nos assiettes⁴³. Il est vrai qu'il avait auparavant conquis la manufacture de porcelaine de Sèvres : on connaît en effet plusieurs tasses à café ainsi que leurs soucoupes décorées de rébus (toujours fort aisés à déchiffrer); mais cette mode n'avait duré que pendant trois ans, de 1787 à 1789, pour ne jamais revenir⁴⁴.

Eugène Delacroix, dont on sait qu'il aimait les calembours (du niveau des blagues de potaches de notre enfance : le père Tuisane, l'abbé Vue, Lord Angoutang, etc., vous voyez le genre⁴⁵), a utilisé à plusieurs reprises dans sa correspondance une signature en rébus relativement simpliste : le chiffre 2 suivi de la note *la* puis d'une croix⁴⁶. Le sombre Meryon lui-même, à la fin de sa vie, tenta de s'égayer en gravant des rébus aux titres alambiqués : « Ci-gît la vendetta surannée » (1863), « Béranger ne fut véritablement fort, car il n'eut jamais la clé des champs [ou "chants"] » (1863), et « Non, Morny n'est pas mort, car il noce encore! » (1866)⁴⁷.

De nos jours, le rébus redevient à la mode : en témoigne évidemment ce numéro spécial de la *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, mais pas seulement. En effet, si Roland Topor et Max Favalelli, pour ne citer que cet exemple, s'étaient contentés, en 1964, de publier un recueil de rébus du XIX^e siècle⁴⁸, on en rencontre aujourd'hui de nouvellement créés sous la plume, le pinceau ou la pointe d'artistes contemporains, comme Jacques Poirier⁴⁹, comme Honoré⁵⁰, ou comme Jacques Colombat dont les rébus hilarants, particulièrement astucieux et franchement coquins ne

connaissent hélas pas encore l'édition (sauf sur la couverture du présent numéro); certains font plus que flirter avec l'art conceptuel, tels que Marcel Broodthaers⁵¹ ou Albert Dupont⁵², ou encore Gérard Collin-Thiébaud⁵³. Tant il est vrai que :



« La beauté plaît d'abord mais on s'en lasse si l'esprit ne vient à son aide », dans *Rébus. Présentés par Max Favalelli. Choix de Roland Topor*, Paris, Pierre Horay, 1964, n° 79 BNF, département des Estampes et de la Photographie, Kh 263, in-4°

Maxime Préaud

Conservateur général au département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France.

45. – *Musée du Louvre. Cabinet des dessins. École française. Dessins d'Eugène Delacroix, 1798-1863*, par Arlette et Maurice Sérullaz, Paris, Réunion des musées nationaux, 1984; voir sous le n° 1739 l'album 9140.

46. – *Les Mots dans le dessin*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1986 (87^e exposition du Cabinet des dessins, musée du Louvre, 20 juin – 29 sept. 1986), voir le n° 7; et encore au bas d'une lettre à George Sand de mars 1838, *Correspondance générale d'Eugène Delacroix*, publiée par André Joubin, t. 2, 1838-1849, Paris, Plon, 1936, p. 6-7.

47. – Richard S. Schneiderman, *The Catalogue raisonné of the prints of Charles Meryon*, Londres, Garton & Co. / Scholar Press, 1990, n° 86, 90 et 98.

48. – *Rébus. Présentés par Max Favalelli. Choix de Roland Topor*, Paris, Pierre Horay, 1964.

49. – Cité par Yak Rivais, *L'art H. O. P. L'humour noir! L'humour noir dans les arts plastiques*, Paris, Éden productions, 2004, p. 79.

50. – Honoré, *Cent rébus littéraires avec leur question-devinette et leur solution*, Paris, Arléa, 2001, in-4°.

51. – Voir ci-après l'article que Céline Chicha consacre à ses activités.

52. – Voir notamment A. Dupont, « *Faire signes* » (*art-rébus, sens-script et mots-clés*), Amiens / Paris, Le Carré Noir / L'Inéditeur, 2002 (cat. d'exposition, Amiens, centre d'art du Safran, 28 juin – 20 septembre 2002).

53. – Voir le catalogue cité *supra* note 19.